

VILLE DE PONT-DE-CLAIX

ARRETE DU MAIRE N° 058/2021

Service : URBANISME
Tel. : 04 76 29 80 55
Réf. : ALG/AF

OBJET : MODIFICATION DE LA NUMEROTATION DE VOIRIE DU LOT GE1 DE LA ZAC DES MINOTIERS SITUE RUE DE LA PAIX ET AVENUE CHARLES DE GAULLE

Le Maire de la Ville de PONT DE CLAIX,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2213-28

VU les permis de construire n° 038 317 21 1 0010, déposés par la SCI NOVATY, pour la création de 64 logements répartis en 2 bâtiments et la réhabilitation d'une maison de Maître comprenant 3 logements, situées rue de la Paix et avenue Charles de Gaulle à PONT DE CLAIX et délivrés en date du 20 octobre 2021

VU l'arrêté de numérotation initial n°50/2021 en date du 20 octobre 2021

CONSIDERANT que le numérotage des habitations en agglomération constitue une mesure de police générale que seul le Maire peut prescrire

CONSIDERANT que pour plus de simplicité, le sens de numérotation sera du Nord au Sud dans la ZAC des Minotiers et que pour cette raison il est nécessaire de modifier le numéro de voirie initialement attribué au bâtiment composé des montées A et B

A R R E T E

ARTICLE 1 : Le bâtiment composé des montées A et B est adressé au n°2 rue de la Paix, conformément au plan annexé au présent arrêté.

ARTICLE 2 : La numérotation des autres bâtiments de l'opération reste inchangée

ARTICLE 3 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.

ARTICLE 4 : Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à :

- Monsieur Le Maire
- A l'intéressé
- La Poste
- Le Cadastre
- Le SDIS

Acte rendu exécutoire par :

- dépôt en Préfecture le 09/12/2021
- publication le 09/12/2021
- et (ou) notification le 09/12/2021

A PONT DE CLAIX, le 2 décembre 2021

Le Maire,
Christophe FERRARI.



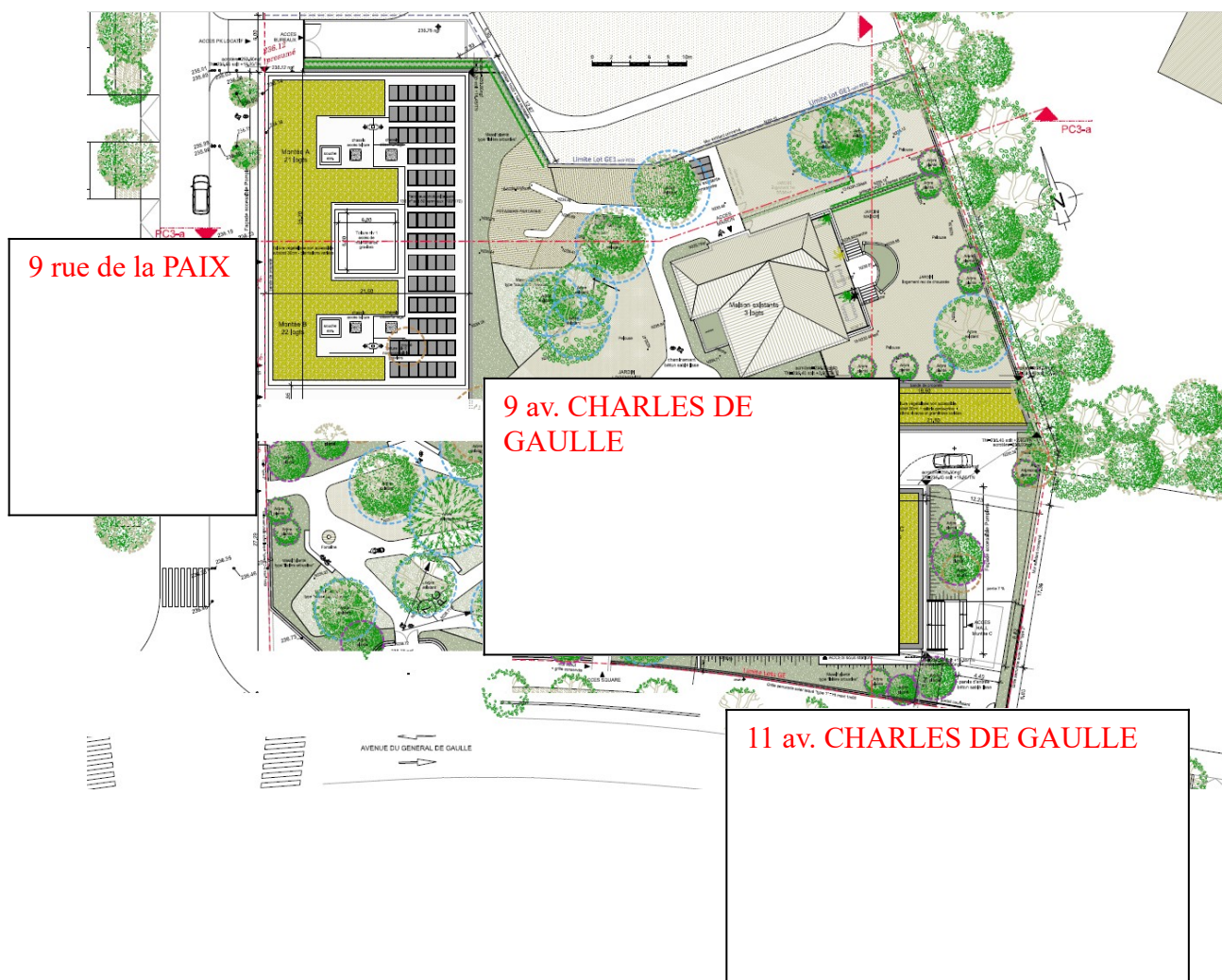
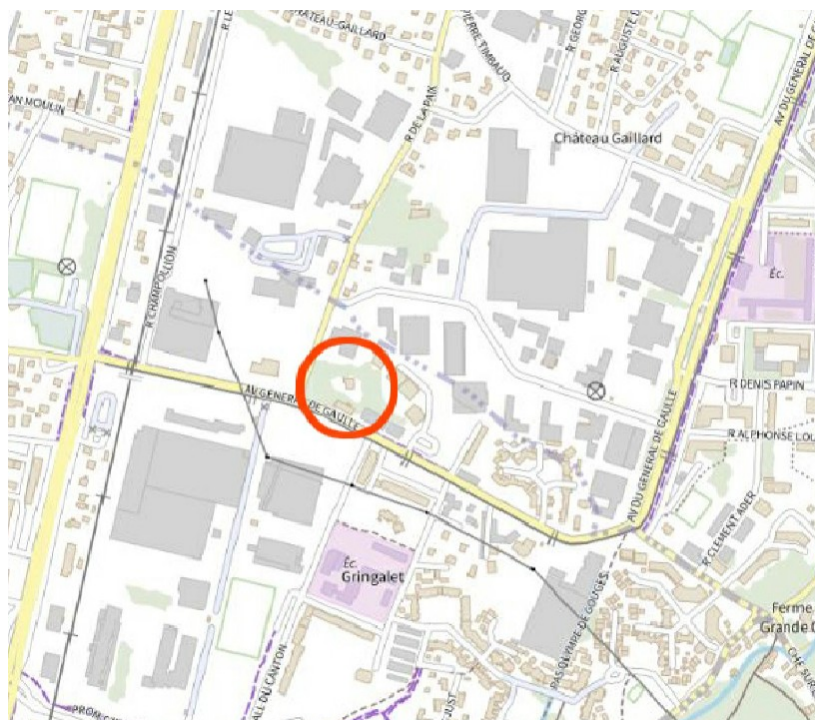
Envoyé en préfecture le 09/12/2021

Reçu en préfecture le 09/12/2021

Affiché le

SLO

ID : 038-213803174-20211202-AR_2021_058-AR





BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : COMMUNE DU PONT DE CLAIX

Utilisateur : JOUFFREY Jacqueline

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Actes réglementaires
Numéro de l'acte:	AR_2021_058
Date de la décision:	2021-12-02 00:00:00+01
Objet:	Modification de la numérotation de voirie du lot GE1 de la Zac des Minotiers situé rue de la Paix et Avenue Charles de Gaulle
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	3.4 - Limites territoriales
Identifiant unique:	038-213803174-20211202-AR_2021_058-AR
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Notifiée à jacqueline.jouffrey@ville-pontdeclaix.fr

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
038-213803174-20211202-AR_2021_058-AR-1-1_0.xml	text/xml	949
nom de original:		
AR_2021_058_URBA.pdf	application/pdf	700803
nom de métier:		
99_AR-038-213803174-20211202-AR_2021_058-AR-1-1_1.pdf	application/pdf	700803

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	9 décembre 2021 à 08h51min59s	Dépôt initial
En attente de transmission	9 décembre 2021 à 08h51min59s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	9 décembre 2021 à 08h52min01s	Transmis au MI
Acquittement reçu	9 décembre 2021 à 08h52min11s	Reçu par le MI le 2021-12-09